

PROF: ZAKARIA EL HABTI

COMPTABILITE

2BAC GC

**PLAN
COMPTABLE
GÉNÉRAL
MAROCAIN**

Liste intégrale
des comptes
et états
de synthèse

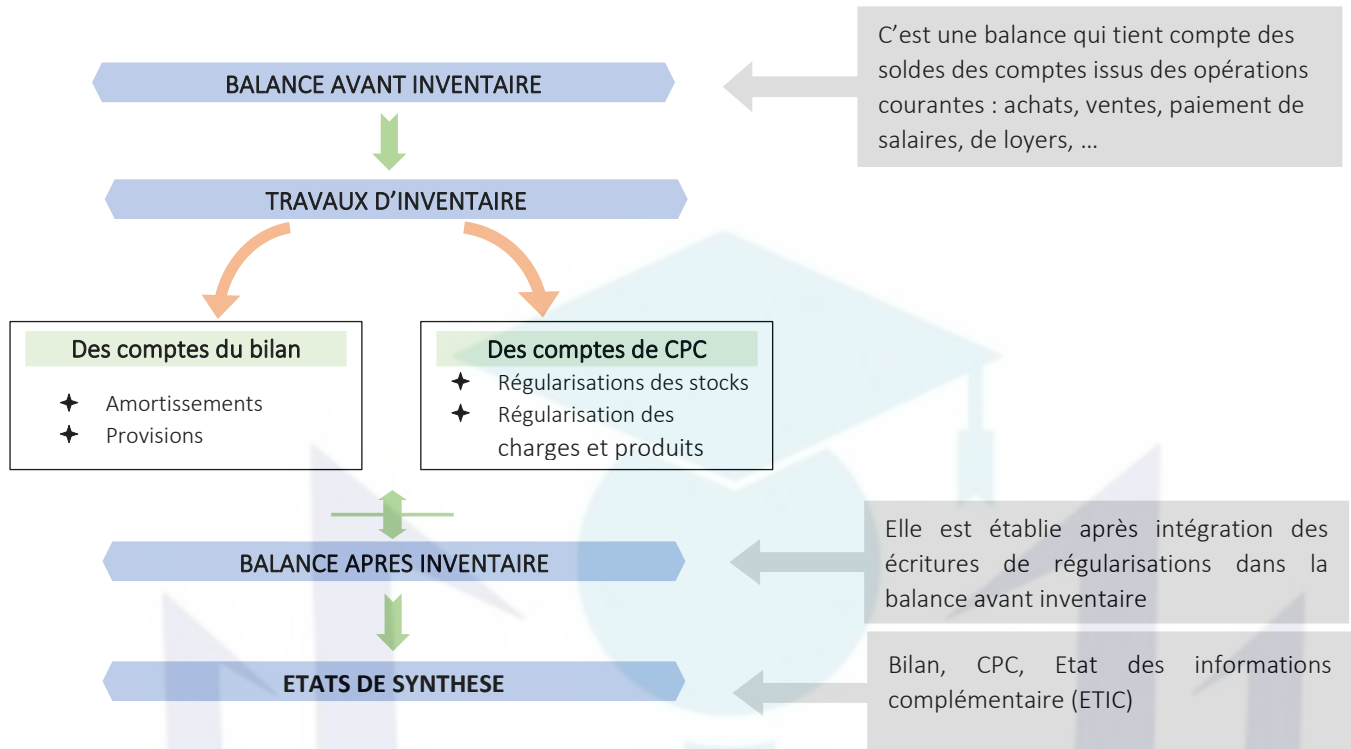
Édition 2012

المكتبة الوطنية
LIBRAIRIE NATIONALE

FOUCHER

PARTIE 1 : LES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE

PROCESSUS DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE



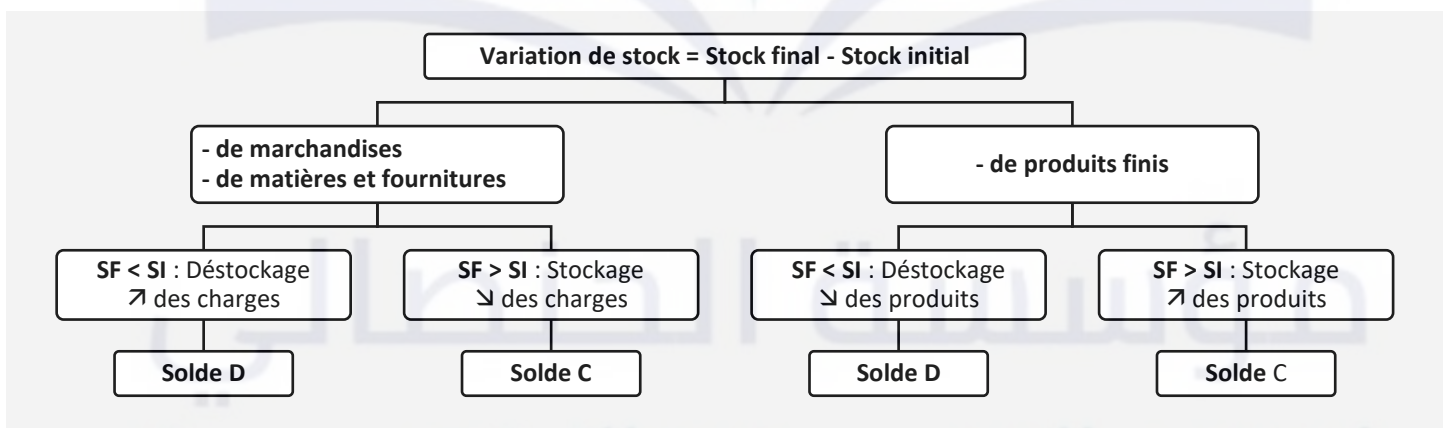
LA REGULARISATION DES STOCKS



Pour une entreprise, les stocks représentent les biens achetés, transformés ou à vendre à un moment donné. Le stock représente de manière habituelle, l'ensemble des biens qui interviennent dans le cycle d'exploitation de l'entreprise ou qui peuvent être vendus « en l'état ».

VARIATION DES STOCKS

La notion de variation des stocks vise à corriger les charges et les produits de l'exercice.



COMPTABILISATION DES STOCKS



LES AMORTISSEMENTS

L'amortissement est un amoindrissement d'un élément de l'Actif Immobilisé : la dépréciation est certaine et irréversible.

Elément	Amortissement constant	Amortissement dégressif																													
Taux d'amortissement (t)	$t = 100/n$ (Avec n : nombre d'années)	$td = tc \times \text{coefficient}$ Coefficient = $\begin{cases} 1,5 & \text{si } n = 3 \text{ ou } 4 \text{ ans} \\ 2 & \text{si } n = 5 \text{ ou } 6 \text{ ans} \\ & \text{si } n = + \text{ de } 6 \text{ ans} \end{cases}$																													
Durée de vie n	$n = 100/t$ (Durée de vie en années) Ou : $n = 1200/t$ (durée de vie en mois)	-																													
Annuité : amortissement de l'exercice	$a = VE \times \frac{t}{100} \times \frac{n}{12}$ Avec n : le nombre de mois d'utilisation de l'immobilisation dans <u>cet exercice</u> .	$a = VNA(\text{année précédente}) \times \frac{tr \times n}{1200}$																													
Σ amortissement	$\Sigma \text{ amort} = VE \times \frac{t \times k}{1200}$ Avec k : le nombre de mois depuis l'entrée du bien jusqu'à la date du calcul du cumul.	$\Sigma \text{ amort} = a_1 + a_2 + \dots + a_i = Ca_{n-1} + a_n$ Avec a_i l'annuité de l'exercice i.																													
VNA (valeur nette d'amortissement)	$VNA = V.E. - \Sigma \text{ amort.}$																														
Plan d'amortissement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Période</th> <th>V.E.</th> <th>Annuité</th> <th>Cumul des amortis.</th> <th>VNA en fin de période</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Période	V.E.	Annuité	Cumul des amortis.	VNA en fin de période						<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Période</th> <th rowspan="2">Base de calcul</th> <th colspan="3">Taux</th> <th rowspan="2">Annuité</th> <th rowspan="2">Cumul des amortis.</th> <th rowspan="2">VNA fin de Période</th> </tr> <tr> <th>Dégressif</th> <th>Constant</th> <th>Retenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Cumul des amortis.	VNA fin de Période	Dégressif	Constant	Retenu								
Période	V.E.	Annuité	Cumul des amortis.	VNA en fin de période																											
Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Cumul des amortis.	VNA fin de Période																								
		Dégressif	Constant	Retenu																											

Remarque : Le taux constant de chaque période dans le plan d'amortissement dégressif est calculé par la formule suivante :

$$\text{Taux constant} = \frac{\text{Nombre de mois d'utilisation de l'immob dans l'exercice}}{\text{Nombre de mois restant à amortir}} \times 100 = \frac{1200}{\text{Nombre de mois restante à amortir}}$$

Attention : les immobilisations en non valeurs (Frais préliminaires généralement) s'amortissent pour toute l'année même si $n < 12$ et doivent être retirées une fois totalement amorties (retrait des immobilisations en non valeurs).

Comptabilisation

▪ Dotation aux amortissements

La comptabilisation des dotations aux amortissements se fait selon le principe suivant :

		Fin de l'exercice			
619...		D.E.A. des immobilisations ... (en non-valeurs, incorporelles ou corporelles)		Annuité	
	28...		Amortissement de...		Annuité
		Dotation de l'exercice			

▪ Retrait des immobilisations en non valeurs

		Fin de l'exercice			
281.....		Amortissements des frais de ...		VE	
	21....		Frais de ...		VE
		Retrait des frais de ... (Immobilisation en non-valeurs)			

▪ CESSION D'UNE IMMOBILISATION AMORTISSABLE

	AMORTISSEMENT CONSTANT :	AMORTISSEMENT DEGRESSIF
L'ANNUITE COMPLEMENTAIRE (A.C) (n est le nombre de mois allant de début l'exercice de cession jusqu'au dernier jour du mois de cession)	$A = VE \times \text{Taux d'amort.} \times n/12$	$A = VNA \text{ en début de période} \times \text{taux Retenu} \times n/12$
LE CUMUL DES AMORTISSEMENTS (« d » le nombre de mois entre la date d'acquisition et la date de cession)	$\text{Cumul d'amortissement} = VE \times \text{taux d'amort.} \times d/12$	$\text{Cumul d'amortissement} = \text{Annuité } 1 (A1) + A2 + A3 + \dots + AC$

Etape 1 : Constatation de la cession (la date de cession)

La cession est constatée le jour de la cession avec le prix de cession

51XX 3481	751...	Jour de la cession	Prix de cession	1
		Compte de trésorerie ou créances sur cession des immobilisations	Prix de cession	
		P.C. des immobilisations....	Prix de cession	
		Cession depar		

Etape 2 : la dotation complémentaire (au moment d'inventaire)

L'annuité complémentaire de l'exercice de cession est calculée depuis le début de l'exercice jusqu'au mois de cession

6192 ou 6193	28...	Fin de l'exercice	Annuité	2
		DEA imm. Incorpor. ou DEA des imm. Corp.	Annuité	
		Amortissement de....	Annuité	
		Dotation d'amortissement		

Etape 3 : La sortie de l'immobilisation (au moment d'inventaire)

Consiste à solder la valeur d'origine de l'immobilisation cédée

28.... 651	2....	Fin de l'exercice	Cum d'Am VNA	3
		Amort.de.....		
		V.N.A des immobilisations Cédées		
		Compte d'Immobilisation cédée	VE	
		Sortie du matériel		

→ L'opération de cession engendre un résultat de cession qui peut être calculé comme suit :

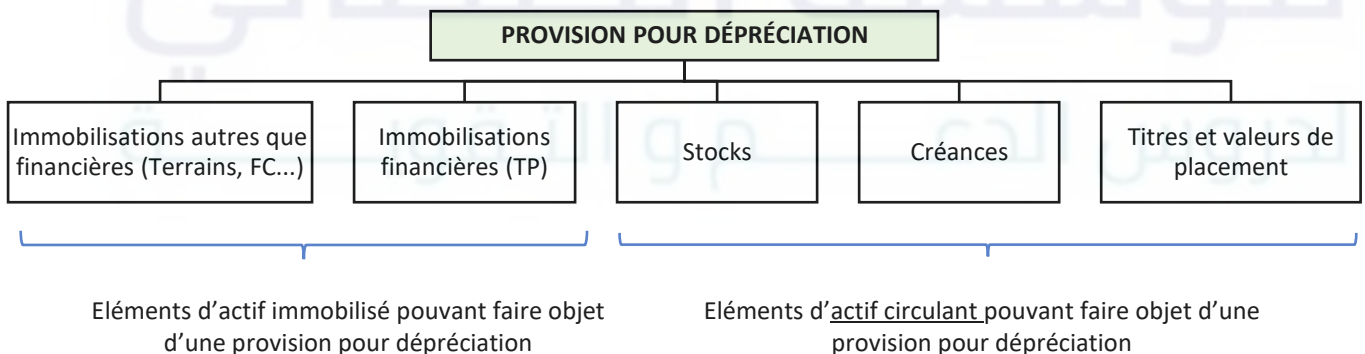
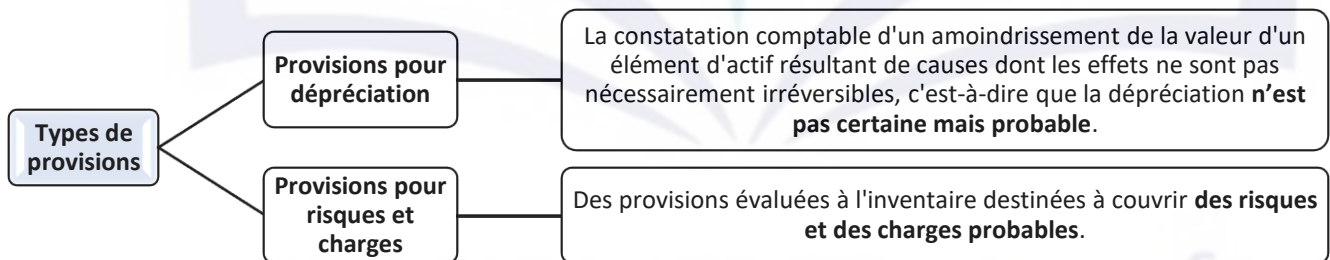
Résultat de cession = prix de cession (PC) – VNA de l'immobilisation cédée

Si PC > VNA → Résultat de cession > 0 → Value de cession
 Si PC < VNA → Résultat de cession < 0 → Value de cession

→ La cession d'une immobilisation par l'entreprise constitue une opération **exceptionnelle** qui entraîne un résultat de **cession**.
 Les différentes phases comptables de l'opération de la cession sont :

LES PROVISIONS

La provision est un amoindrissement des éléments de l'Actif Immobilisé non amortissables et des éléments de l'Actif circulant et la trésorerie : la dépréciation est probable et réversible.



▪ **Constatation/ l'augmentation de la provision pour dépréciation**

61942	DEP pour dépr des I. incorpo (FC)	31/12/N	Provisions pr D I INCO (FC) Provisions pr D I CORP (Terrains) Provisions pr dépr des TP (TP) Provisions pr dépr des TVP (TVP)	Provision/ Dotation	
61943	DEP pour dépr des I. corpo (Terrains)				
6392	DEP pour dépr des I. financi (TP)				
6394	DEP pour dépr des TVP (TVP)				
6594	DNC aux PPD des imm (FC+Terrains)				
2920					
2930					
2951				Provision/ Dotation	
3950					
Constatation /Augmentation de Pro					

▪ **Diminution / Annulation de la provision pour dépréciation**

2920	Provisions pr D I INCO (FC)	31/12/N	Reprises sur PPD des Imm (FC+Ter) Reprise sur PPD I FIN (TP) Reprise sur PPD TVP (TVP) RNC sur PPD des Imm (FC+Terrains)	Provision / Reprise (-)	
2930	Provisions pr D I CORP (Terrains)				
2951	Provisions pr dépr des TP (TP)				
3950	Provisions pr dépr des TVP (TVP)				
7194					
7392					
7394					
7594	Diminution/annulation de la Provision			Provision / Reprise (-)	

▪ **Cession des Immob corp et incorpv terrains, fonds commercial) et immobilisation financière (TP)**

Etapes	Immob corp et incorpv terrains, fonds commercial) et immobilisation financière (TP)				
A la date de la cession	3481 5141/61 751 xx	Créances sur cession des immob (crédit) ou Banque ou Caisse La cession des imm (Terrains+FC)	PC des immobilisations ...	Prix de cession	Prix de cession
	5141 6147 34552 7514	Banque Service bancaire Etat TVA récup / charge La cession des TP	PC des des immob fin	Le reste Commission TVA sur C	Prix de cession

A la date de l'inventaire 31/12/N	6512 6513 6514 2230 2311 2510	VNA des immob incorp cédées (FC) VNA des immob corp cédées (Terrains) VNA des immob financières cédées (TP) La sortie des immob cédées	Fond commercial Terrains Titres de participation	VE	VE
	2920 2930 2951 7194 7392	Provisions pour D des I incorpo (FC) Provisions pour D des I .corp (Terrains) Provisions pour D des TP (TP) Annulation de la provision	Reprises sur PPD des Imm (FC+ Terrains) Reprise sur PPD des Imm Fin (FC)	Dernière prov calculé	Dernière prov calculé

▪ Cession des TVP

Etape	Les TVP			
A la date de cession	<ul style="list-style-type: none"> Si le prix de cession < au prix d'achat (charges) 	5141 Banque 6147 Service bancaire 34552 Etat TVA récup / charge 6385 Charges nettes sur cession des TVP 3500 Cession des TVP	TVP	Le reste Commission TVA /com PC – PA VO
	<ul style="list-style-type: none"> Si le prix de cession > au prix d'achat (produits) 	5141 Banque 6147 Service bancaire 34552 Etat TVA récup / charge 3500 7385 Cession des TVP	TVP Produits nets sur cc des TVP	Le reste Commission TVA /com VO PC – PA
A la date de l'inventaire 31/12/N	3950 7394 Annulation de la provision	Provision pr dép des TVP(1) Reprise sur prov pour dép des TVP(1)	Dernière prov calculé Dernière prov calculé	Dernière prov calculé Dernière prov calculé

▪ Traitement des stocks

6114 3111	Variation du stock des M/ses Annulation du SI	01/01 Marchandises	SI	SI
3911 7169	Prov. Pour dépréciation des M/ses Annulation de l'ancienne provision	31/12 Reprises sur provision pour dépr. de l'actif circulant	Provision sur le stock initial	Provision sur le stock initial
3111 6114	Marchandises Constatation du SF	Variation du stock des M/ses	SF	SF
61961 3911	DEP pour dépréciation des stocks Constatation de la nouvelle provision	Provisions pour dépréciation des marchandises	Provision sur le stock final	Provision sur le stock final

▪ Traitement des créances

1. Reclassement : on cas d'une nouvelle créance douteuse

3424 3421	Clients douteux ou litigieux Reclassement des créances	Clients	Créance TTC	Créance TTC
--------------	--	---------	-------------	-------------

2. Création et réajustement de la provision au 31/12

61964 3942	DEP pour dépr. Des créances Constatation et augmentation de la prov sur le client	Provisions pour dépr. des clients et comptes rattachés	Dotation	Dotation
3942 7196	Provisions pour dépr. des clients et comptes rattachés Diminution de la prv sur le client	Reprises sur provision pour dépr. De l'actif circulant	Reprise	Reprise

3. Annulation de la provision

On cas d'une perte à caractère courante : (nous avons déjà une provision en N-1)

6182 4455	Pertes sur créances irrécouvrables Etat TVA facturée	Clients douteux ou litigieux	Perte HT TVA	Perte TTC
3424	Règlement pour solde de client			
3942	Provisions pour dépr. des clients et comptes rattachés	Reprises sur provision pour dépr. De l'actif circulant	Prv de N-1	La provision de N-1
7196	Annulation de la provision sur client			

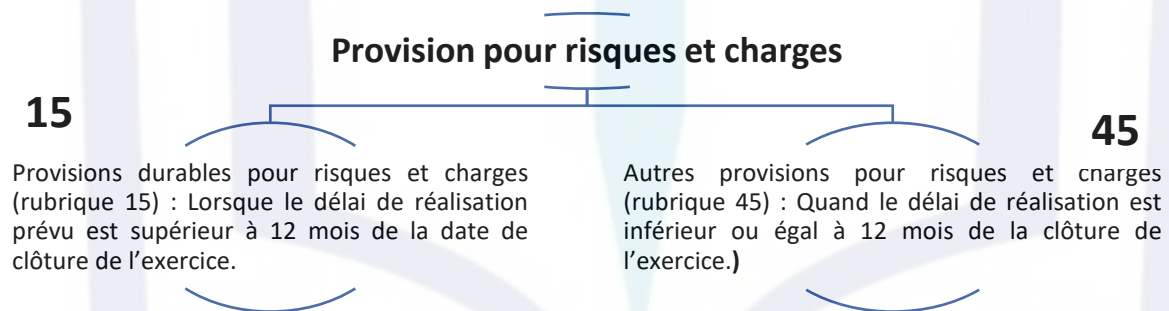
On cas d'une perte à caractère non courante (aucune provision n'a été constaté d'avance)

6585 4455	Créances devenues irrécouvrables Etat TVA facturée	Clients	Perte HT TVA	Perte TTC
3421	Règlement pour solde de client			

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Risques :	Charges :
Risques identifiés liés à l'activité de l'entreprise. <u>Exemple</u> : litige, perte de changes...	Charges importantes, prévisibles qui ne peuvent être supportées par un seul exercice. <u>Exemple</u> : grosses réparations

Le plan comptable prévoit deux types de PPRC selon la durée de réalisation :



6195 6393 6595	DEPP risques et charges DPP risques et charges financiers DNCPD risques et charges	Provisions pour litiges Provisions pour amendes, DDP Provisions pour perte de change Provisions pour CR / PE Provisions pour litiges Provisions pour garanties DC Provisions pour pertes de change.	Dotation	Dotation
1511 1515 1516 1555 4501 4502 4506	Constatation / augmentation			
15/45	Provision PRC	Reprise	Reprise	
719/739 759	Annulation / Diminution	Reprises sur provision		

LA REGULARISATION DES COMPTES DE CHARGES ET PRODUITS

- **Charges constatées d'avance** : ce sont des charges déjà comptabilisées mais dont une partie ou la totalité concerne l'exercice suivant. On doit donc à l'inventaire annuler la partie de la charge qui concerne l'exercice suivant :

		31/12		
3491	Charges constatées d'avance		Montant HT relatif à l'exercice suivant	
6.....	Compte de charges concerné (prime d'assurance par exemple)			Montant HT relatif à l'exercice suivant
	Régularisation de la charge constatée d'avance			

- **Charge à payer** : ce sont des biens ou des services effectivement reçu par l'entreprise mais dont la facture n'est pas encore parvenue. On doit régulariser cette charge par le principe suivant :

		31/12		
6....	Compte de charge concernée		Montant HT	
3458	Etat autres comptes débiteurs		TVA	
4417	Fournisseurs, factures non parvenues			
4493	Intérêts courus et non encore échus à payer			
4457	Etat, impôts et taxes à payer			Montant TTC
4437	Charges du personnel à payer			
4447	Charges sociales à payer			
	Régularisation de la charge à payer			

Cas des R.R.R. à accorder dont l'avoir n'a pas été encore établi :

		31/12		
7119 ou 7129	RRR accordés par l'E/se		Montant HT	
4458	Etat Autres Comptes créditeurs		TVA	
4427	R.R.R. à accorder – avoir à établir			Montant TTC
	Régularisation des RRR promises			

- **Produits constatés d'avance** : ce sont des produits déjà comptabilisés mais dont une partie ou la totalité concerne l'exercice suivant. On doit donc annuler la partie qui concerne l'exercice suivant :

		31/12		
7....	Compte de produit concerné		Montant HT	
4491	Produits constatés d'avances			Montant HT
	Régularisation du produit concerné			

- **Produit à recevoir** : ce sont des biens ou services livrés par l'entreprise mais dont la facture n'est pas encore établie. On doit procéder à la régularisation de la manière suivante :

		31/12		
3427	Clients – Factures à établir		Montant TTC	
3493	Intérêts courus et non échus à percevoir			
7...	Compte de produit concerné			Montant HT
4458	Etat autres comptes créditeurs			TVA
	Régularisation du produit concerné			

Cas des RRR à obtenir dont l'avoir n'a pas été encore reçu :

		31/12		
3417	R.R.R. à obtenir – Avoir non encore reçus		Montant TTC	
6119				
Ou 6129	RRR obtenus sur achats ...			Montant HT
3458	Etat autres comptes débiteurs			TVA
	Régularisation des RRR promises			

ETATS DE SYNTHESE

L'extrait de l'actif du bilan

Actif	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
ACTIF CIRCULANT				

L'extrait du passif du bilan

Passif	Exercice N	Exercice N-1
FINANCEMENT PERMANENT		
<u>Provisions durables pour risques et charges</u> Provisions pour risques		
PASSIF CIRCULANT		
<u>Autres provisions pour risques et charges</u> Autres provisions pour risques et charges		

Tableau des immobilisations autres que financières

$\text{Brut début} = \text{Immo possédées par l'entreprise au début de}$

 $\text{Brut fin} = \text{Brut début} + \text{Augmentation} - \text{Diminution}$

Nature	Montant brut début exercice	Augmentations			Diminutions			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production	Virement	Cession	Retrait	Virement	
VALEUR D'ENTREE								
Immobilisations en non-valeur								
Immobilisations corporelles								

Tableau des amortissements

Nature	Cumul d'amortissement début exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	(C1)	(C2)	(C3)	(C1) + (C2) - (C3)
Immobilisations en non-valeur				
Immobilisations corporelles				

Tableau des provisions

$\text{Cumul début} = \text{Total des provisions de l'année N-1}$

 $\text{Cumul fin} = \text{Cumul début} + \text{Dotations} - \text{Reprises}$

Éléments	Cumul début	Dotations			Reprises			Cumul fin
		Exp 61	Fin 63	NC 65	Exp 71	Fin 73	NC 75	
(29) PPD Actif immobilisé								
(15) PPRC durable								
(39) PPD actif circulant HT								
(45) Autres PPRC								
Total général								